

# DEVOIR DE MÉMOIRE



## DEVOIR DE MÉMOIRE

DÉCOUVERTE MONDE

Tout au long de l'année, la population est invitée à participer à une enquête qui consiste à retrouver et à valoriser l'histoire du village et de ses habitants.

### La mémoire

Elle est collective. C'est l'affaire des citoyens.

Elle simplifie la réalité pour être davantage collective. Elle néglige les détails et les contradictions de la réalité.

Elle sert à comprendre le présent et à réagir sur la réalité du moment.

Elle est basée sur l'oubli d'une partie de la réalité. La mémoire est sélective.

Elle aboutit à des commémorations, à des "journées du souvenir", à des moments collectifs de la vie d'un pays ou d'une communauté.

La mémoire contient un jugement collectif sur les faits.

La mémoire a besoin de l'histoire car elle doit reposer sur des faits établis, sinon il s'agirait de rumeurs plus que de mémoire.

*La mémoire est indispensable pour construire le présent.*



## Objectifs

### RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Cet atelier doit permettre de :

- Renforcer le lien intergénérationnel.
- Lutter contre la perte de vécus collectifs liés à la ruralité.
- Accompagner les associations locales.
- Renforcer l'implication de la population auprès des associations locales déjà existantes.
- Lutter contre le dépeuplement, valoriser le patrimoine
- Vécu collectif, sentiment d'appartenance



## Applications

Expositions permanentes ou ponctuelles.

Événement réalisé en partenariat avec les écoles communales.

# Fiche technique

---

**INTITULE DU PROJET : Devoir de mémoire**

**NOM DE L'ORGANISME porteur du projet : association les miettes**

**NOM DU RESPONSABLE : Jonathan Meli**

9 rue de la fontaine

57935 Luttange Tel : 06 98 97 93 10 [caravanecitoyenne@gmail.com](mailto:caravanecitoyenne@gmail.com)

**NOM DES ORGANISMES PARTENAIRES : associations locales**

**PRESENTATION DU PROJET : voir fiche descriptive**

**LOCALISATION PRECISE DE L'ACTIVITE : voir fiche descriptive**

**DUREE DE L'ACTION : 2 à 3 heures (voir fiche descriptive)**

**INTERVENANTS :**

L'action est conduite par	Intervenants	Personnels à mettre à disposition	Volontaire du Service Civique	Total
Nombre de personnes	3	1 par classe/ groupe	1	5

Qualifications:

\* 2 intervenants artistiques

\* 1 animateur

\* 1 personne mise à disposition par la structure d'accueil

\* 1 volontaire dans le cadre du Service Civique

## **Situation juridique de l'organisme**

Associations loi 1908

Nombre d'adhérents :16

date d'inscription au registre des associations : 07/04/2008 - vol.50 n°13

Siret : 533 514 477 00017 - APE : 9499Z

Missions d'intérêt général agréées conformément à l'article R-121-35 du code du service national par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Organisme à jour de ses cotisations fiscales et sociales : oui